



Grenoble, le 26 juin 2017

Monsieur Nicolas HULOT
Ministre d'Etat,
Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire
244 boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Objet : Elargissement de l'A480 à Grenoble et respect du protocole signé en 2016

Monsieur le Ministre,

le projet d'élargissement de l'autoroute A480 à 2*3 voies a été présenté aux associations environnementales.

Pour l'ADTC, le projet présenté ne respecte pas le protocole signé entre l'Etat, Grenoble-Alpes Métropole, le Département de l'Isère et AREA :

1 - « *Le projet s'attachera à ne pas favoriser l'augmentation des flux d'échanges et de transit dans la section urbaine de l'A480 en conservant les portes actuelles à 2*2 voies* »

- Le projet prévoit un élargissement à 2*3 voies dès l'échangeur « ZA St Egrève », avec un élargissement du pont sur l'Isère et ne constituera pas un verrou à l'augmentation du trafic.

2 - « *Le projet s'attachera à adapter les profils de voies pour respecter l'emprise du domaine autoroutier préexistant* »

- Le projet prévoit un élargissement de l'emprise autoroutière.

3 - « *Le projet s'attachera à aménager l'A480 à 2*3 voies entre les portes définies ... en facilitant les entrecroisements par voie dédiée* »

- le projet prévoit un élargissement complet à 2*3 voies et pas uniquement par des voies d'entrecroisements.

L'ADTC note également que la limitation de vitesse à 70 km/h n'est pas incluse dans le projet et remise à une hypothétique décision réglementaire, et que la possibilité d'une voie de covoiturage est absente du projet.

Le jeudi 8 juin 2017, vous avez déclaré « *À un moment ou un autre, le développement autoroutier, il va falloir y mettre un terme, ... Ma priorité, en tant que ministre des Transports, est de mettre le paquet sur les transports doux, notamment le ferroutage.* »

L'ADTC vous demande de bien vouloir intervenir pour que le projet d'élargissement de l'A480 à Grenoble soit modifié pour respecter le protocole signé en 2016.

Dans l'espoir d'une suite favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en ma parfaite considération.

Nathalie TEPPE
Présidente de l'ADTC - Se déplacer autrement

Copie : Madame Elisabeth BORNE, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports

